



## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU MERCREDI 4 MAI 2022**

L'An deux mil vingt-deux, le quatre mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pozières, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BIERWALD Dominique, Maire.

Date de convocation : 28/04/2022

Date d'affichage : 09/05/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 11    Présents : 8    pouvoirs : 3    Votants : 11

Etaient présents : MM Bierwald Dominique, Thuilliez Jean-Louis, Lallier Pierre Jean, Bierwald Marie-Josée, Lesage Xavier, Drocourt Ludovic, Boubert Christine, Deguisne Stéphanie

Formant la majorité des membres en exercice ;

Etaient Absents excusés : Caruel Willigise (qui a remis pouvoir à Bierwald Marie-Josée), Delattre David (qui a remis pouvoir à Lesage Xavier), De Sousa Anthony (qui a remis pouvoir à Deguisne Stéphanie)

La séance est ouverte

MME BOUBERT Christine est désignée pour assurer le secrétariat de séance.

### [Vote des taux de fiscalité directe locale 2022](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de baisser les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022 et adopte à l'unanimité les taux suivants :

Taxe foncière sur propriétés bâties : 46.77 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 40.73 %

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 78 302 €.

**Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0**

Monsieur Lesage s'étonne que les taxes foncières des habitants soient si élevées alors que la commune est en dessous de la moyenne départementale.

Monsieur le Maire répond que c'est en partie en raison de la fiscalisation des contributions versées au SISCO.

Monsieur Lesage n'est pas d'accord.

### Présentation du Budget Primitif 2022:

Présentation du Budget Primitif 2022 résumé comme suit :

<b>Fonctionnement</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Proposé	311 358.46 €	133 728 €
Excédent 2021		214 155.46 €
Transfert vers investissement	36 525.00 €	--
<b>TOTAL</b>	<b>347 883.46 €</b>	<b>347 883.46 €</b>
<b>Investissement</b>		
Proposés	89 615.00 €	89 615.00 €
Eclairage public	67 615.00 €	53 090.00 € (subventions)
Sable aire de jeu	4 000 €	--
Capital emprunt	18 000 €	--
Transfert fonctionnement	--	36 525.00 €

Les dépenses d'investissement comprennent notamment : Le remboursement du capital de l'emprunt, la couverture du déficit d'investissement 2021 (récupérée dans l'affectation du résultat 2021), la modernisation de l'éclairage public, l'achat de sable pour finaliser l'aire de jeux.

Le budget Primitif 2022 est adopté.

**Pour : 7    Contre : 2    Abstention : 2**

Monsieur LESAGE tient à préciser les raisons de son vote « contre » : *« je ne suis pas contre le budget et l'investissement prévu mais je suis contre le mode de financement de la dépense d'investissement »*

### Questions diverses

- Monsieur Lallier demande ce qu'il va être fait du bois récupéré quand les 3 arbres sur la place communale seront coupés.

Certains conseillers n'ont pas été informés de ce projet et demande des précisions, Monsieur le Maire explique qu'il a fait une demande à l'urbanisme pour couper 3 arbres (tilleuls) à proximité de l'aire jeux afin de la sécuriser et éviter que des feuilles ne tombent dans le sable.

Une fois ce point éclairci, la municipalité envisage de faire un don du bois à des administrés et à l'employé communal.

- Monsieur Drocourt aimerait revenir sur des propos concernant le foyer rural au sujet de la subvention versée par la commune en 2021.

Les membres du foyer rural ont pris la décision de reverser la subvention perçue en 2021 au bénéfice du CCAS pour éviter toute polémique. Ils refusent également une éventuelle subvention en 2022.

Monsieur Drocourt et Madame Bierwald rappellent que le foyer rural est ouvert à tous et que le foyer fonctionne par le biais des adhésions et des bénéfices des manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, à 20h00 la séance est levée.

Le Maire, M. BIERWALD Dominique	Le 1 <sup>er</sup> Adjoint, M. THUILLIEZ Jean-Louis	Le 2 <sup>ème</sup> Adjoint, M. DE SOUSA Anthony  <b>Absent excusé (pouvoir à Stéphanie Deguisne)</b>	Le 3 <sup>ème</sup> Adjoint, M. LALLIER Pierre
Mme BIERWALD Marie-josée	Mme BOUBERT Christine	M. CARUEL Willigise  <i>Absent excusé (pouvoir à Marie- Josée Bierwald)</i>	Mme DEGUISNE Stéphanie
M. DELATTRE David  <b>Absent excusé (pouvoir à Xavier Lesage)</b>	M. DROCOURT Ludovic	M. LESAGE Xavier	